

suffisamment tôt pour permettre l'entrée en vigueur des accords et la création de la nouvelle Organisation mondiale du commerce le 1^{er} janvier.

Il est important que le Canada joue son rôle dans ce processus et qu'il témoigne clairement, devant le monde entier, de son intention de terminer le processus national et d'adopter la loi canadienne de mise en oeuvre des accords internationaux d'ici le 1^{er} janvier.

Toutefois, nous devons surveiller étroitement l'évolution des processus législatifs à Washington, à Tokyo et dans l'Union européenne. Il n'est pas question que nous achevions notre processus législatif avant de voir comment va évoluer la question dans les autres pays. Nous allons donc attendre que nos principaux partenaires aient obtenu les approbations législatives nécessaires avant de proclamer le résultat de notre propre démarche.

Monsieur le président, à l'exception de l'Allemagne, le Canada est, parmi les pays du G-7, celui dont l'économie dépend le plus du commerce extérieur.

Les Canadiennes et les Canadiens savent que notre marché intérieur est trop réduit pour nous assurer à lui seul la prospérité dont nous jouissons. Il serait normal que la contribution du Canada au fonctionnement du système commercial international soit à la mesure de l'intérêt que notre pays lui porte. C'est pour cette raison que le Canada a joué un rôle si important dans les négociations qui ont mené à l'accord établissant l'Organisation mondiale du commerce, laquelle remplacera le GATT dès le 1^{er} janvier. C'est aussi pourquoi nous avons pris la direction des travaux préparatoires complexes et détaillés qui lanceront l'OMC.

Nous sommes également impatients de reprendre les travaux inachevés de l'Uruguay Round dans certains domaines comme ceux des marchés publics, des services financiers et des services de télécommunications. Nous voulons aussi commencer à nous pencher sur la nouvelle génération de questions commerciales stratégiques, notamment les liens entre le commerce international et l'environnement, la politique de concurrence, l'investissement et les normes du travail. Nous aimerions intervenir tôt dans la définition du programme d'action et des concepts fondamentaux de sorte que les négociations futures servent au mieux les intérêts canadiens.

Aujourd'hui comme demain, la force économique du Canada repose fondamentalement sur les efforts que nous faisons pour rester d'ardents défenseurs du libre-échange, pour adopter un rôle dynamique et créateur en nouant de nouvelles relations